

Réponse du Conseil administratif du 28 mars 2024 à la motion du 24 novembre 2020 de M^{mes} et MM. Valentin Dujoux, Matthias Erhardt, Denis Ruyschaert, Louise Trottet, Philippe de Rougemont, Anna Barseghian, Ana Barciela, Leyma Wisard Prado, Vincent Milliard, Jacqueline Roiz, Charlotte Nicoulaz, Maryelle Budry, Salma Selle, Olivia Bessat et Uzma Khamis Vannini: «Pour des investissements qui excluent l'armement».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- l'héritage humanitaire de la Ville de Genève, associé à son rôle important et revendiqué sur la scène internationale dans les négociations et la signature d'accords de paix (en 1954, avec les accords de Genève qui mettent fin à la guerre d'Indochine, ou lors de l'initiative de Genève dans le cadre du conflit israélo-palestinien en 2003);
- l'héritage pacifique de la Ville de Genève, associé à son rôle important et revendiqué dans le processus de désarmement (conférence pour la réduction et la limitation des armements en 1932-1934, réunion annuelle de la Conférence sur le désarmement, ancrage genevois de quatre traités multilatéraux de désarmement);
- le fait que le nombre de personnes fuyant la guerre, les persécutions ou les conflits à travers le monde a dépassé les 70 millions en 2018 (que ces personnes soient réfugiées, en demande d'asile ou déplacées internes)¹;
- le fait que les choix en matière de politique monétaire et les investissements des caisses de pension doivent être faits dans l'intérêt général, actuel et futur, de la population;
- les forts soupçons quant à la présence de matériel militaire suisse dans des zones de conflits (Tchad en 2008², Yémen en 2017³, Syrie⁴ et Libye⁵ en 2018);

¹ UNHCR, «Le nombre de personnes déracinées à travers le monde dépasse 70 millions», <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/6/5d08a9954/nombre-personnes-deracinees-travers-monde-depasse-70-millions-chef-hcr.html>

² Swisinfo, «Le Tchad aurait aussi armé son Pilatus PC-9», <https://www.swisinfo.ch/fre/le-tchad-aurait-aussi-arme-son-pilatus-pc-9/293090>

³ RTS, «Des soldats saoudiens utiliseraient bien des armes suisses au Yémen», <https://www.rts.ch/info/suisse/9950987-des-soldats-saoudiens-utiliseraient-bien-des-armes-suisses-au-yemen.html>

⁴ RTS, «Des grenades suisses retrouvées aux mains de terroristes en Syrie», <https://www.rts.ch/info/suisse/9814899-des-grenades-suisses-retrouvees-aux-mains-de-terroristes-en-syrie.html>

⁵ RTS, «Les grenades à main de Ruag se trouveraient aussi en Libye», <https://www.rts.ch/info/suisse/9830631-les-grenades-a-main-de-ruag-se-trouveraient-aussi-en-libye.html> (liens consultés le 17 avril 2024)

- la charte non contraignante de la CAP Prévoyance qui indique que «CAP Prévoyance souhaite limiter les investissements dans des sociétés et activités controversées non conformes à ses valeurs et à sa vision d’une économie équitable et durable»¹;
- la votation fédérale du 29 novembre 2020 au sujet de l’initiative populaire «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre», le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:
 - poursuivre les mesures prises afin de mettre fin aux placements de la Ville de Genève, notamment à travers la caisse de pension des employé-e-s de la Ville (CAP Prévoyance), dans le financement des producteurs de matériel de guerre (à savoir les entreprises dont plus de 5% du chiffre d’affaires annuel provient de la production de matériel de guerre);
 - orienter davantage les placements de la Ville de Genève vers des placements durables, responsables et éthiques, et s’assurer d’un suivi quant à la mise en œuvre de cette décision;
 - demander à ses représentant-e-s au sein des conseils d’administration des régies publiques de proposer à ces entités d’adopter la même politique en matière d’investissements.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève et CAP Prévoyance ont devancé les invites de la présente motion par l’adoption, respectivement en 2010 et 2011, de chartes d’investissements excluant spécifiquement le secteur de la production d’armements. Ces documents, révisés respectivement en décembre 2020 et en juin 2022, prévoient également d’orienter les placements en tenant compte de critères dits ESG (Environnement, social et gouvernance). On constate que cette mise à niveau, couplée à un effort dans la communication, a permis à CAP Prévoyance de sortir de la liste rouge de l’Alliance climatique. Ces ajustements permettent aussi de répondre aux deux premières invites de la motion.

Concernant la troisième et dernière invite, il convient de préciser que les régies publiques dans lesquelles la Ville de Genève dispose de représentations n’ont pas vocation à effectuer des placements financiers au-delà de leur gestion courante de trésorerie. Elles ont toutefois été sensibilisées à l’importance d’une politique d’investissement qui tienne compte des critères ESG.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le maire:
Alfonso Gomez

¹ CAP Prévoyance, «Règlement de placement de la CAP», <https://www.cap-prevoyance.ch/wp-content/uploads/2018/05/R%C3%A8glement-placement-2018-01-01-ID-409.pdf>, p. 18